

**Bureau du Haut-Commissariat Nations Unies aux Droits de l'Homme  
Tunis, Tunisie**

**II. Objet du Programme de Stage :**

1. Des stages pour les étudiant(e)s en dernière année ou les diplômé(e)s de l'enseignement supérieur sont disponibles au Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH). Ces stages sont destinés à :
  - a. Accroître chez les stagiaires, leurs connaissances et compréhension des questions actuelles sur les Droits de l'Homme au niveau national et international et leur donner un aperçu sur le travail des Nations Unies et le HCDH, en particulier ; et
  - b. Fournir/mettre à la disposition du HCDH l'assistance et la contribution des étudiant(e)s et diplômé(e)s distingué(e)s.
2. Les stagiaires sont affectés à une unité organisationnelle du HCDH selon les besoins du bureau ainsi qu'en fonction de leurs domaines d'intérêt éventuels. Ils/elles sont impliqué(e)s, entre autres, dans la recherche sur les questions sur les Droits de l'Homme, la préparation et/ou la rédaction de rapports analytiques et autres publications. Ils/elles assurent des services substantiels et techniques pour les réunions, l'appui, le suivi et la mise en œuvre des activités de coopération technique, ainsi que d'autres tâches si demandées.

**Qualifications Requisites**

Les participant(e)s au programme de stage sont sélectionné(e)s parmi les étudiant(e)s en dernière année et les diplômées de l'enseignement supérieur dans des disciplines en relation avec le travail des Nations Unies : Droit International, Sciences politiques, Histoire, Sciences sociales.

Parmi ces spécialités, la priorité sera donnée à ceux/celles spécialisé(e)s dans les questions relatives aux droits de l'Homme. Typiquement, les stagiaires ne doivent pas avoir bénéficié d'une expérience professionnelle préalable de cette nature.

Les candidats doivent avoir une bonne maîtrise de l'arabe, du français et/ou de l'anglais. Une bonne capacité rédactionnelle en arabe, français et/ou anglais est requise.

Les candidats auront à fournir une assurance de couverture médicale valable pour la durée du stage.

Merci d'utiliser le tableau suivant pour vérifier votre admissibilité pour le programme de stage, avant de nous envoyer votre candidature :

Tableau d'auto-évaluation d'admissibilité :

Oui  
Non

Actuellement, vous êtes inscrit en Master ou PhD (ou programme similaire) et ce sera le cas durant tout le stage, ou bien vous poursuivez des études dans un pays où les études supérieures sont divisées en différents cycles, et vous êtes actuellement inscrit(e) en 5<sup>ème</sup> année (ou plus) dans une université ou institution équivalente pour l'obtention du diplôme ou vous êtes titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans les domaines pertinents listés ci-dessus.

Si vous êtes sélectionné(e), il vous sera demandée une preuve de votre assurance aux fins de couverture médicale pour la durée du stage, de fournir un certificat médical attestant de votre bon état de santé ainsi qu'un justificatif d'inscription à des études supérieures.

Vous parlez couramment l'arabe, le français et/ou l'anglais.

Note : pour être admissible, vous devez répondre "oui" aux trois questions. Si la réponse est "non" pour une ou plus des questions ci-dessus, vous devez remettre votre candidature à plus tard, jusqu'à ce que les conditions susmentionnées soient remplies.

**Procédure :**

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- Formulaire joint, dûment rempli, signé, daté et cacheté ;
- Liste des cours poursuivis, relevés de notes ou diplômes ;
- Exemple de dissertation de travail de recherche ou un résumé des documents universitaires (3-12 pages au maximum) ;
- Justification d'inscription ou d'achèvement d'études supérieures.
- Justification d'inscription à un plan d'assurance maladie.